

Ville de Saint-Apollinaire

{mosimage

}

ACTUALITES DE LA VILLE Activité "ventre qui glisse" En raison des conditions météorologiques, l'animation aquatique "ventre qui glisse" proposée par l'Espace Jeunes demain à la Redoute est reportée. Rendez-vous mercredi et jeudi de 10h à 18h pour venir tester ce jeu de glisse!

Nouveau site Internet de la ville: donnez votre avis!

Le site Internet de la ville est actuellement en cours de construction et repensé en fonction des exigences du web 2.0: une présentation dynamique, une navigation intuitive et une interactivité renforcée avec les internautes. Une idée, une suggestion pour le nouveau site internet de la ville?

N'hésitez pas à nous donner votre avis à l'adresse mail suivante: sondage-st-apolinaire@gmail.com

Le point sur la rentrés scolaire

Suite au vote des conseils des écoles, la directrice académique a autorisé le retour à la semaine de 4 jours pour les groupes scolaires de la ville. À la rentrée, il y aura donc école les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Les activités péri-éducatives du vendredi après-midi sont donc supprimées et l'Accueil de Loisirs accueillera de nouveau les enfants toute la journée du mercredi. Des dossiers d'inscription ont été distribués à tous les élèves avant leur départ en vacances, n'oubliez pas de les retourner complétés avant le 15 juillet. Un été à la Redoute Retrouvez tous les grands rendez-vous de la saison estivale "Un été à la Redoute" et concoctez-vous votre programme pour cet été! Programmation juillet Programmation août

CONSULTEZ LES CORRECTIONS

[page 4](#)

[page 5](#)

[Concours jardins et balcons fleuris](#)

Participez au concours en renvoyant votre coupon d'inscription avant le 31 juillet 2017.

[Téléchargez le bulletin ici.](#)

VISION CITOYENNE

Les élus viennent à votre rencontre!

Consultez les prochaines dates des visites de quartiers Restrictions d'eauLe lavage des véhicules, la façade des habitations et le remplissage des piscines sont interdits.

L'arrosage des potagers et des massifs est autorisé de 19h à 10h. Carte nationale d'identitéÀ compter du 22 mars, les dossiers de carte d'identité ne peuvent plus être établis à la mairie de Saint-Apollinaire.

Lire la suite...

Comment se faire recenser? Qu'est-ce que la Journée Défense et Citoyenneté?

Retrouvez toutes les informations pratiques

Mais aussi...

- Service ERDF
- Le passeport biométrique
- Bourses départementales d'enseignement du second degré
- Autorisation de sortie de territoire pour les mineurs (AST)
- Réglementation pour les propriétaires d'animaux domestiques
- Permanences de la Maison de la justice et du droit
- Permanences du conciliateur de justice
- Protection de vos droits et libertés avec les défenseurs des droits